Techniseal
Protège et embellit

RoofKeeper™ (INCOLORE)

Revêtement élastomère pour bardeaux

Garantie de 10 ans

(140-497, 15 L/140-493, 3,78 L)

MISE À JOUR

12 juin 2014

Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : Composez le 1 800 465-7325
Autres : Composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Toute surface recouverte de bardeaux d'asphalte : résidences, maisons mobiles, chalets et cabanons
- Surfaces inclinées ou verticales

PROPRIÉTÉS

- Idéal pour zones exposées à des vents forts (jusqu'à 150 km/h)
- Fixe les granules ; prolonge la vie des bardeaux
- Préserve la couleur d'origine
- Couvre jusqu'à 41 m^2 (450 pi^2)

DESCRIPTION

Composé de résine élastomère 100 % acrylique, le Revêtement élastomère RoofKeeper[MC] pour bardeaux prolonge la vie de votre toiture tout en préservant sa couleur d'origine. Ultra-adhérent, il forme une couche de protection contre les éléments et le dur climat canadien. Idéal pour les régions exposées aux vents forts, il prévient la détérioration causée par le gel, la pluie, les rayons UV et le décollement des granules. À base d'eau et ne contenant aucun bitume, le Revêtement RoofKeeper[MC] ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur un toit plat ou sur une toiture recouverte de goudron, de gravier ou d'une membrane de caoutchouc. • Si le toit fuit, effectuer au préalable les réparations appropriées. • Ne pas appliquer sur une toiture dont la détérioration est telle qu'elle doit être remplacée. • Accéder au toit avec prudence. Prendre les mesures de sécurité appropriées durant l'exécution des travaux. • Porter des vêtements et des lunettes de protection. • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m^2 (4 pi^2), afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées ;
2. Enlever les lichens, la moisissure ou les champignons à l'aide du Nettoyant pour toitures de Techniseal® (140-500) ;
3. Remplacer les bardeaux manquants ou endommagés ;
4. Colmater les fissures à l'aide des produits de réparation Techniseal® appropriés ;
5. Autour des évents, cheminées, tuyaux et zones réparées, remplacer le goudron (« pitch ») par du Composé d'étanchéité de Techniseal® (140-701) ;
6. Appliquer du RoofKeeper^{MC} sous les bardeaux soulevés ou gondolés, puis les fixer en place à l'aide d'agrafes appropriées ;
7. À l'aide d'un souffleur à feuilles, enlever tous les débris et les granules détachés. Éviter l'utilisation d'un balai-brosse, qui pourrait déloger les granules.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La toiture doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- Appliquer de préférence tôt le matin ; la température doit se situer entre 10 °C et 25 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Pinceau à découper
- Rouleau pour surfaces rugueuses (12 à 19 mm)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application.

En procédant par bandes horizontales (d'est en ouest), appliquer une seule couche jusqu'à saturation. Utiliser un ratio d'application approximatif de 1 litre par 2,8 m^2 (30 pi^2). Couvrir 5 ou 6 rangées de bardeaux à la fois, sur toute la largeur du toit. Avec le rouleau, étaler le surplus et les coulisses avant qu'ils ne sèchent. Poursuivre sur les autres bandes sans interruption, afin de prévenir les marques de chevauchement.

Pouvoir couvrant :

Le pouvoir couvrant variera selon l'état de la toiture. Les vieux bardeaux absorberont généralement plus de produit. Pour bénéficier de la garantie de 10 ans, il faut appliquer une seule couche selon le ratio indiqué ci-dessus.

Entreposage :

Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.

Nettoyage et élimination :

Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

MISES EN GARDE

• Ce produit n'est pas conçu pour colmater les fuites ou pour rendre la toiture plus étanche. • Ne pas appliquer sur un toit dont l'isolation ou la ventilation ne répondent pas aux normes en vigueur. • L'application sur une toiture trop chaude fera sécher le revêtement trop rapidement et laissera des marques de chevauchement. • Ce produit rendra la surface plus glissante lorsque mouillée. • Une suraccumulation ou des coulisses de produit pourraient mener au blanchiment du revêtement.

EMPAQUETAGE

Couleur	Code de produit	Format détail	Unités par palette
Incolore	140-493	3,78 L	180
Incolore	140-497	15 L	60

AVERTISSEMENT

PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. PREMIERS SOINS Contient :** Butoxy-2 éthanol. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.
Catégorie de revêtement : Revêtement non bitumineux pour toitures (concentration maximale en COV : 250 g/L)

TRANSPORT

Terre et mer
NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS

Techniseal® garantit le RoofKeeper^{MC} incolore contre tout défaut de fabrication. Cette garantie est nulle en totalité si le défaut est relatif au gel du produit. Pendant la première année suivant l'achat, Techniseal® remplacera le produit si son rendement n'est pas conforme aux spécifications. Après cette première année, la quantité remplacée diminuera de 10 % pour chaque année subséquente. Cette garantie est limitée au remplacement du produit et ne couvre pas les frais de main-d'œuvre. Cette garantie est nulle si : le produit est appliqué sur un toit défectueux ; une quantité insuffisante de produit a été appliquée (voir le pouvoir couvrant sur l'étiquette) ; le produit n'a pas été appliqué selon le mode d'emploi apparaissant sur l'étiquette. L'utilisateur devra s'assurer que ce produit répond à ses besoins en effectuant un essai sur une surface de 0,4 m^2 (4 pi^2), dans les conditions d'utilisation prévues. Dans l'éventualité où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2). Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Cette garantie limitée exclut toute responsabilité relative à des dommages indirects, accidentels ou spéciaux.